

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie       Dentaire       Optique       Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)  
Matricule : 03532 Société : RAM

Actif       Pensionné(e)       Autre :

Nouri      Nouria

Date de naissance : No - 09 1955

Adresse : 03m citoyenne 6 n°7 - 10000

Tél. : 06 11 82 44 Total des frais engagés : 15 MAR. 2023 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 16/05/23

Nom et prénom du malade :

NOURI MOSTAFA

Lien de parenté :

Lui-même       Conjoint       Enfant

Nature de la maladie :

HIP grande II

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHERENT

MUPRAS

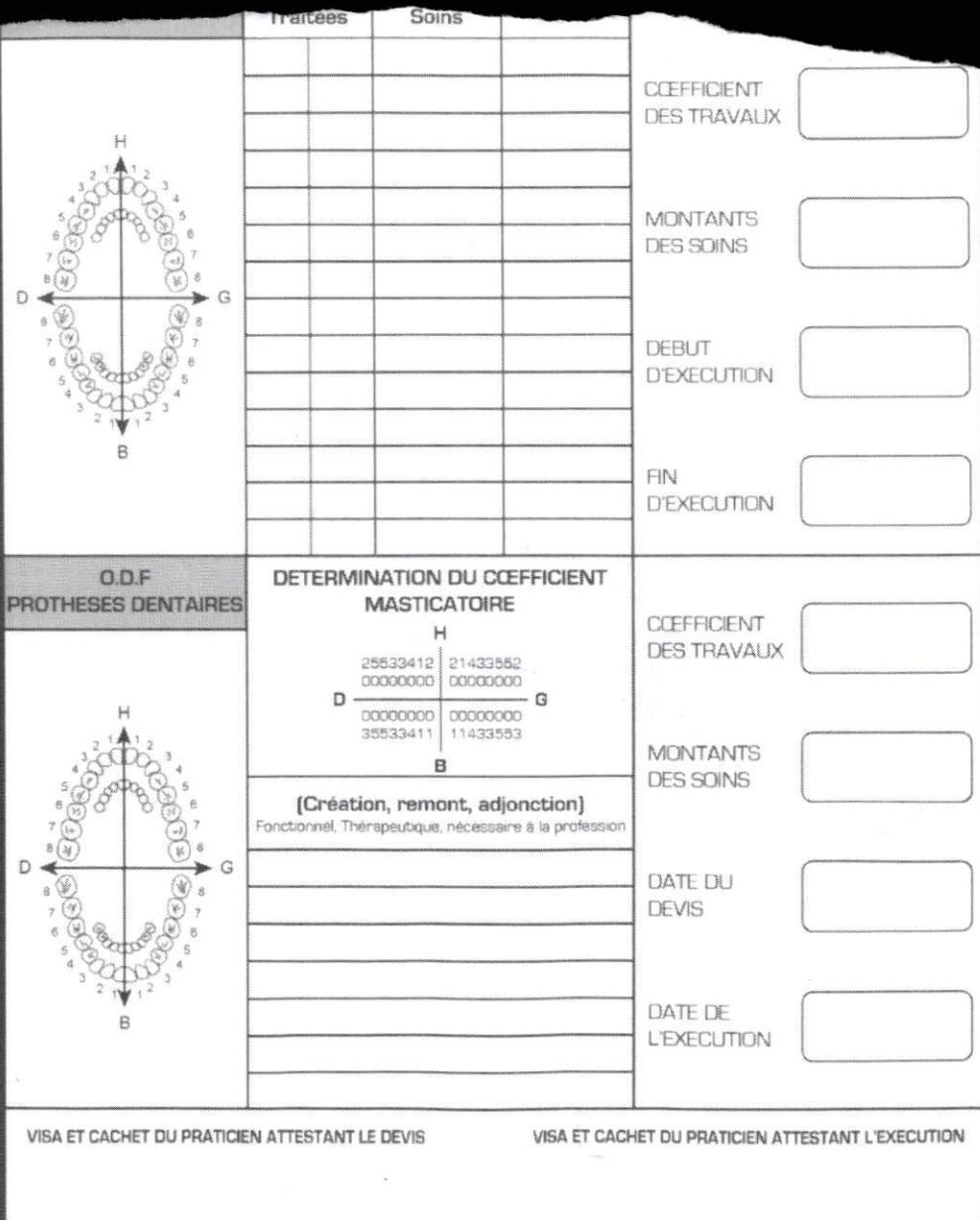
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Pochette et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01/10/2013	SEUL	1	950,00	INP : 1010988 Dr. Kamal BELMAA Biology Intervention 50 Hajd Angle Bd Al Casablanca - 33000 Tél : 06 51

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	9/27/23	568,80

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

#### **VOLET ADHERENT**

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



**Dr. Kamal BELMADANI**  
Cardiologue Interventionnel

- Diplômé de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rabat
- Diplômé en Cardiologie Interventionnelle  
(D.I.U en coronarographie et angioplastie coronaire)  
Besançon - France
- Ancien Professeur à la Faculté de Médecine  
et de Pharmacie de Rabat
- Ancien Médecin Militaire à l'Hôpital d'Instruction  
Mohamed V de Rabat



**الدكتور كمال بلمنداني**  
طبيب إختصاصي في أمراض القلب و قسطرة الشرايين

- خريج كلية الطب و الصيدلة بالرباط.
- حاصل على دبلوم قسطرة شرايين القلب  
بزانسون . فرنسا.
- أستاذ سابق بكلية الطب والصيدلة بالرباط.
- طبيب عسكري سابق بالمستشفى  
ال العسكري الجامعي محمد الخامس بالرباط.

Le 24/01/2023

Mr NOURI MOSTAFA

Valpha nos  
Mjutri (20 mois)

**Dr. Kamal BELMADANI**  
Cardiologue Interventionnel  
N° 6 Imme Rés. Al Majd Angle Bd Al Qods  
2 Mars Aïn Chock - Casablanca  
Tél : 05 22 50 42 43 - GSM : 06 61 24 00 94  
INPE : 101899810



ملتقى شارع القدس - 2 مارس، إقامة المجد، عمارة I الطابق الأول رقم 6 عين الشق - الدار البيضاء (قرب مقهى كيوتو)  
Angle Bd Al Qods - 2 Mars Rés. Al Majd, Im I, 1er étage N° 6 Aïn chock - Casablanca (Près du café KYOTO)  
Tél: 05 22 50 42 43 - Urgences : 06 61 24 00 94



- Diplômé de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rabat

- Diplôme en Cardiologie Interventionnelle  
(coronarographie et angioplastie coronaire)  
France

Membre à la Faculté de Médecine  
de Rabat

Militaire à l'Hôpital d'Instruction  
et

BPV: 49,60 DH  
LOT: 22J05  
EXP: 10/2025

PPV: 49,60 DH  
LOT: 22J05  
EXP: 10/2025

PPV: 49,60 DH  
LOT: 22J05  
EXP: 10/2025

LOT : 035  
PER : AUT 2024  
PPV : 140 DH 00

LOT : 035  
PER : AUT 2024  
PPV : 140 DH 00

LOT : 035  
PER : AUT 2024  
PPV : 140 DH 00

- خريج كلية الطب والصيدلة بالرباط.

- حاصل على دبلوم قسطرة شرايين القلب  
برانسون. فرنسا.

- أستاذ سابق بكلية الطب والصيدلة بالرباط.

- طبيب عسكري سابق بالمستشفى  
ال العسكري الجامعي محمد الخامس بالرباط.

Le 09/02/2023

MR MOUSSI MOSTAFA

~~49,60 + 3 = 52,60~~  
~~80% Forte hypo.v.~~

Lauré / 15 mois (do 3 Ampoules) per

Lauré / 1 mois (do 3 Ampoules)

~~40. 40% + 3 = 43,00~~  
Lauré / 1 mois  
per

**Dr. Kamal BELMADANI**  
Cardiologue Interventionnel

• 6 mm i. Rés. Al Majd Angle Bd Al Qods  
2 Mars Ain Chock - Casablanca  
INPE : 0522504243 - GSM : 0661240094

ملتقى شارع القدس - 2 مارس، إقامة العرش بـ 6 عين الشق - الدار البيضاء (ق)

2 Mars Rés. Al Majd, Im I, 1er étage N° 6 Ain chock - Casablanca (Près du café KYOTO)

Tél: 05 22 50 42 43 - Urgences : 06 61 24 00 94